

LEKOUPIER

BI-MENSUEL DU STALAC XVII A

Rédacteur en Chef: Jean DIWO.

LES VRAIS SPORTIFS

"Les Sports doivent devenir la meilleure des choses, comme ils ont été parfois la pire."

Jean BOROTRA.

LE Commissariat à l'Éducation Générale et aux Sports a entrepris en France la tâche de redresser les erreurs d'autrefois. Tous les sportifs ont le devoir d'aider à forger à notre pays une jeunesse forte, saine au moral comme au physique et prête à se dévouer à une belle cause. Grâce à quelques camarades, un mouvement sportif propre et sain s'est créé au Stalag XVII A. Sans aide extérieure, avec les seuls moyens du bord, ils ont mis sur pied un vrai programme d'éducation sportive. Même dans un camp, il faut beaucoup d'efforts pour rendre au sport son lustre premier, pour le débarrasser de sa gangue, de ses souillures. Il faut vaincre la vanité et l'égoïsme, les remplacer par des qualités de vrai sportif: la modestie, la dignité, l'esprit d'équipe et le sens du devoir.

Nos camarades, après des mois d'efforts, ont réussi à rendre au plus vieux des sports toute sa pureté première. La Boxe a été le plus galvaudé des sports. L'argent, le snobisme avaient transformé le "noble art" en un spectacle de décadence. Une foule avide de sensations malsaines envahissait les salles où le sport commercialisé était donné en spectacle à des ignorants, incapables de l'apprécier. Les scandales publicitaires et les battages cyniques encourageaient cet état de choses. De plus en plus nous nous éloignons du vrai sport.

Ce vrai sport, nous l'avons retrouvé au Camp au cours du dernier gala de Boxe. Nous avons retrouvé le plus beau des jeux, enfin digne de ses premiers pratiquants les grecs, maîtres inégalés de l'harmonie, de l'art, de la force et des caractères. Le ring, monté à force d'ingéniosité n'était peut-être pas réglementaire, les gants étaient usagés, mais les boxeurs, à l'exception des moniteurs, anciens champions, avaient tous été formés au Stalag. Un souffle d'enthousiasme et de foi sportive avait tout purifié!

Tous les organisateurs et les boxeurs avaient tenu à associer la solidarité au sport et les premiers bénéficiaires de leurs efforts seront les femmes et les gosses malheureux de France. La totalité des recettes de ces deux journées de Boxe, soit près de 1100 Marks, a été versée à notre Service de Secours. C'est là un geste de vrais sportifs, un geste d'Hommes, qui console de bien de petites mesquineries!

J. D.

NOTRE SERVICE DE SECOURS

Les enquêtes faites en France à la suite des demandes de secours agréées par le Comité ont corroboré dans une énorme majorité les demandes souscrites par les demandeurs. Lorsqu'il y a eu des différences, pour quelques rares demandes nous le répétons, c'est par ignorance des modifications de la situation des familles. Cela nous a paru évident.

Nous avons donc eu raison de faire confiance à nos camarades. Nous éprouvons quelque fierté à le dire pour ceux, en particulier, qui ont trouvé dans la suspicion de la bonne foi des demandeurs une occasion de ne rien verser, quand il leur paraissait un peu gros de mettre en cause l'honnêteté de ceux qui reçoivent les fonds et distribuent les secours.

Nous avons eu l'occasion de signaler aux Délégués de la Mission Scapini que certains camarades - notamment ceux du XVII B, récemment rattachés à notre Camp - envoyaient des fonds destinés au Secours National institué par le Maréchal PÉTAIN. Ils nous ont fait connaître que ce dernier voulait que se créent dans tous les camps des organismes de secours, semblables au nôtre et que cessent les envois de fonds aux organismes de secours en France. Le Secours National ne secourt pas exclusivement les familles de prisonniers. En préconisant la création de services de secours dans les Camps, on veut que les sacrifices consentis par les prisonniers servent exclusivement à d'autres prisonniers et l'intention est excellente. Notre action est donc absolument conforme aux désirs de notre Chef et nous voulons croire que seront de plus en plus nombreux ceux qui voudront répondre à son appel.

Administration.

Dans un récent numéro de L'EQUIPE nous invitons les Hommes de confiance des Kommandos à gros effectif à nommer un adjoint qui s'occuperait exclusivement de recueillir les oboles de nos camarades et de signaler les cas nécessitant. Roland Massot nous fait connaître qu'un Comité a été constitué dans son Kommando H.V. 90 pour s'occuper exclusivement du Service de Secours. Voilà une heureuse initiative que nous ne saurions trop recommander. Les demandes de secours n'en sont que plus judicieusement établies, avec toutes garanties pour le demandeur. Ça n'est plus un homme qui donne son avis: les erreurs du jugement ou celles qu'on peut attribuer à l'affinité des tempéraments en sont réduites d'autant. Bravo pour l'H.V. 90!

Nous prions instamment les Hommes de confiance d'établir les demandes de secours sur feuille séparée pour chaque cas, avec tous les renseignements indiqués au n° 6 de L'EQUIPE. Nous recevons encore trop de petits papiers, indéchiffrables ou des listes de noms entassés sur une seule page, ou des demandes inscrites au verso des bordereaux d'envoi.

Veillez que vos envois de fonds ne soient pas faits par mandats poste mais dans deux enveloppes comme il a été indiqué, et sous forme recommandée.

Il est très important que les Hommes de confiance nous signalent toutes les modifications de la situation de la famille des camarades secourus. Il faut surtout qu'ils nous signalent le rapatriement de ces camarades. Du reste nous espérons que ces derniers, s'ils passent au Stalag avant de retourner en France, auront à coeur de venir nous avertir de la bonne nouvelle. Ils trouveront sans difficulté où logent les rédacteurs de L'EQUIPE et encore plus facilement le Bureau de l'Homme de Confiance qui nous avisera. Merci à Roussel d'H.V. 70 qui a pensé à ça.

Pour les articles d'ordre politique, pour les nouvelles de France et de l'étranger, reportez-vous à votre journal habituel LE TRAIT D'UNION.

Souscrire au Service de Secours
C'est adoucir une misère,
C'est fortifier votre coeur,
C'est rester un Homme.

LE 1^{er} GALA DE BOXE

remporte un énorme succès

- 3 -

AU CAMP

DU VRAI SPORT - UNE BONNE ACTION

1.067 Marks pour le
SERVICE DE SECOURS

Le succès remporté au Camp par le 1^{er} Gala de Boxe des 14 et 15 janvier a dépassé toutes les espérances. La baraque 11, archi comble aux deux réunions ne peut contenir tous les amateurs du "noble art".

La plupart des boxeurs qui prirent part aux 22 combats étaient encore des novices il y a deux mois, et il a fallu tout le dévouement et la compétence des Romerio, Fabien, Carru, Favriaud, Tony, Giraud, Simon pour arriver à un résultat aussi magnifique.

Parmi les débutants citons particulièrement le poids mouche Stakowsky qui fit une excellente impression pour son premier combat. Le Stalag XVII A possède encore en la personne des Wautier, Dubois, Salaberia, Castrucci et des boxeurs d'une réelle classe que nous verrons en nets progrès au cours de prochaines réunions. Quelques boxeurs n'ont fait que confirmer les qualités qu'ils avaient montrées à l'entraînement: ce sont le sympathique belge Goblet, Jordi, Loss, Dufay...

Tréboutte, malgré son âge, s'est montré un des meilleurs. Cairol nous fournit deux combats très spectaculaires. Quant aux boxeurs chevronnés Carru et Fabien, l'un ex-champion des Flandres, l'autre ex-champion de France militaire, ils nous donnèrent au cours de leur match où triompha le second, une splendide démonstration. Le finaliste du championnat de Belgique poids welter, Dohogne, encore souffrant et non entraîné, perdit son match contre Goblet mais est capable de battre les meilleurs dès la prochaine réunion.

En résumé: du beau sport, une organisation parfaite et aussi une bonne action, puisque c'est 1.067 Marks qui viennent, grâce aux boxeurs, grossir la caisse de notre Service de Secours.

RESULTATS TECHNIQUES:

14 Février:

- 1^{er} Combat 3x2: Stakowski bat Fidèle (aux points)
- 2^e Combat 3x2, Poids Coq: Wautier-Dubois (match nul)
- 3^e combat 3x2, Poids Welter: Foulard bat Demay (arrêt de l'arbitre au deuxième round)
- 4^e combat 4x2, Poids plume: Dorento-Jordi (Match nul)
- 5^e combat 4x2, Match défi: Langlois bat Dumont (K.O., 1^{ère} reprise)
- 6^e combat 4x2, Poids plume: Castrucci-Salaberia (match nul)
- 7^e combat 6x2, Poids welter: Cairol bat Tréboutte (aux points)
- 8^e combat 8x2, Poids moyen: Fabien bat Carru (aux points)
- 9^e combat: Match défi entre les comiques troupiers Prieur et Polosat: Arbitre K.O.

15 Février

- 1^{er} combat, poids plume: Stakowski bat Albant (par K.O., 2^e reprise)
- 2^e combat 4x2, poids coq: Wauthier bat Salaberia (aux points)
- 3^e combat 4x2, poids plume: Jordi bat Doremlo (aux points)
- 4^e combat 4x2, poids moyen: Delombre bat Langlois (arrêt de l'arbitre à la 1^{ère} reprise)
- 5^e combat 4x2, Poids welter: Goblet bat Dohogne (aux points)
- 6^e combat 4x2, poids moyen: Cairol-Losse (match nul)
- 7^e combat 4x2, exhibition: Fabien-Carru
- 8^e combat 2x2, exhibition: Fabien-Simon.

L'ÉQUipe Littéraire

LIVRES ET AUTEURS 1942.

Chez un de nos contemporains qui, depuis trente ans qu'il dénonce le triste état de notre monde, a passé l'âge de s'en étonner, je lisais récemment ceci: "Une maison moderne, quatre ou cinq ans après sa construction, prend un aspect lamentable; les ornements commencent à tomber, des plaques de faux marbre se lézardent, tous les détails d'un luxe fictif disparaissent.

"Le règne de la pacotille se remarque beaucoup dans les hôtels neufs des capitales de province. L'ascenseur y est fréquemment arrêté; le robinet des lavabos ne fonctionne pas; les fenêtres à guillotine refusent aussi bien de monter que de descendre. Tout cela est la conséquence de la production à bon marché."

Cette "production à bon marché", à qui nous devons tant de mécomptes, a envahi et menace d'envahir de plus en plus l'industrie du livre. Il n'est plus rare de payer un prix très bas des livres où on en a, bien entendu, à peine pour son argent. Les caractères sont minuscules, les fautes d'impression innombrables, le brochage inexistant. A la troisième lecture, on n'a plus un livre, mais un block-notes.

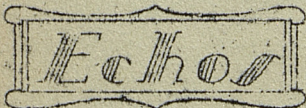
Rien d'étonnant à ce que l'effort (éminemment louable) pour mettre le livre à la portée de toutes les bourses, ait entraîné des expériences malheureuses. Mais l'intérêt même que l'on prétend servir exige qu'on évite certaines erreurs.

Ce qui est encore plus grave, c'est que, toujours par souci du bon marché, on imprime des "romans inédits" sans aucune espèce de valeur. Il suffit de donner à certains éditeurs un nombre de pages déterminés à prix suffisamment bas, pour se faire imprimer. Les "Hubert de Ceci" ou "Christian de Cela" se multiplient de jour en jour, et leurs lecteurs, qui préfèrent six ou huit livres de ces gens-là à un seul livre d'un bon auteur, font un marché de dupes, bien regrettable pour leur culture.

Notre époque devient ainsi le siècle d'or du mauvais style. Montherlant remarquait fort justement, voici peu, que les citations empruntées à des auteurs du XVII^e siècle ont toujours une valeur dans le fond et une tenue dans la forme qui suffit à les caractériser. C'est qu'en ce temps-là, on ne s'improvisait pas écrivain. Les lecteurs d'alors ne savaient pas leur bonheur.

Où est le remède au mal dont souffrent nos Lettres? Il faut que nos contemporains se défendent avec plus de rigueur contre "ces démenagements qu'ils prennent d'écrire". Pastichons pour eux le proverbe fameux: "Chacun son métier et les livres seront mieux écrits".

Lucien ARNAUD.



Monsieur Edmond JALOUX, de l'Académie Française a été chargé par un éditeur parisien de résumer "Les Mystères de Paris" d Eugène SUE.

Aux dernières nouvelles M. Edmond JALOUX aurait promis sa collaboration au "Bon Point" et à "L'Épatant"

On a beaucoup parlé avant le Goncourt de "L'Officier sans nom" de M. Guy des CARS. C'est un récit bâclé qui nous ramène aux belles heures de Deroulède; du militarisme de commande où la guerre nous est présentée comme fraîche et joyeuse...

A toute force M. de CARS veut nous prouver que l'armée française a fait son devoir. Les prisonniers qui n'en ont jamais douté, trouvent le zèle de M. des CARS nettement superflu.

Parmi les écrivains prisonniers on compte deux jeunes poètes: Patrice de la TOUR DU PIN, l'auteur de la "Quête de joie", et Luc DECAUNES qui dirigeait avant la guerre la revue d'avant-garde "Soutes". Gageons que nos deux camarades ont su peupler leur Camp de mille compagnons invisibles et qu'à leur retour la jeune poésie s'enrichira de nouvelles œuvres.

L'ÉQUIPE PAYSANNE

LES PREMIERS PAS DE L'ORGANISATION CORPORATIVE PAYSANNE FRANÇAISE.

La "Mutualité agricole" est née, il y aura bientôt 42 ans, le 4 juillet 1900. C'est la date de promulgation d'une des plus courtes lois françaises -quelques lignes- mais peut-être d'une des plus importantes.

Tout le mouvement coopératif paysan de la première moitié du XX^e siècle est axé sur elle. Elle a été à l'origine d'une véritable révolution qui n'est pas terminée mais qui a déjà changé la face de la vie paysanne.

Tout le monde sait que l'exploitation rurale inférieure à 10 hectares ou de 10 à 40 hectares représente une majorité. Ces petits agriculteurs se sont trouvés au début du siècle devant des problèmes insolubles pour chacun d'eux, tant pour l'exploitation que pour l'écoulement des produits.

L'utilisation des machines agricoles favorisait en apparence l'agriculteur: réduction de la main d'oeuvre, travaux effectués rapidement aux moments opportuns. Mais leur prix d'achat était trop important pour que l'amortissement ne grevât pas lourdement les revenus de la ferme.

Le prix de revient des engrais restait extrêmement élevé quand ils étaient achetés en petites quantités.

Certains frais tels que les primes d'assurances grevaient lourdement des risques qui demeuraient, malgré les couvertures en chaume encore très répandues, parmi les meilleurs.

Quelques hommes pensèrent que le seul remède était dans l'union des petits cultivateurs. Déjà, en 1880, quand le phylloxéra ravagea le vignoble des Charente et que les ceps arrachés les paysans eurent transformé leurs terres en prairies, un homme, Eugène BIRAUD, eut l'idée de fonder une beurrerie coopérative pour tâcher de tirer un meilleur parti des produits laitiers dont la mévente plongeait le pays dans la misère. Il y réussit si bien qu'à l'heure actuelle il existe près de 150 établissements similaires en Charente et dans les Deux-Sèvres et que le beurre des Laiteries des Charente et du Poitou est connu dans le monde entier.

Les sociétés d'assurances mutuelles contre l'incendie se développèrent peu à peu. Il y en a maintenant dans tous les départements. Malgré leur caractère techniquement audacieux, puisqu'elle n'assurent que des risques de même catégorie, un système de répartition des charges sur plusieurs échelons (communal, départemental et national) une gestion prudente et la qualité des risques ont donné au système une solidité à toutes épreuves. Elles pratiquent des prix inférieurs de plus de 50 pour cent à ceux des marchés des assurances grâce, il faut bien le dire, à une exonération totale d'impôts qui sont très élevés pour tous ceux qui ne sont pas garantis par elles. Le succès de cet effort collectif a encouragé les agriculteurs. La méthode fut appliquée à des fins trèsdiverses: Syndicats d'élevage, Coopératives fruitières, horticoles, vinicoles etc... Mutuelles agricoles d'assurances contre l'incendie, la mortalité du bétail, la grêle; Coopératives de battages, d'outillage agricole etc...; Syndicats de défense.

Elle s'est élargie, s'est étendue à toutes les sortes d'activités, aussi bien pour la production, la circulation ou la distribution des richesses.

Mais elle a été appliquée en profondeur, c'est-à-dire à tous les problèmes nouveaux que posait l'exploitation rurale dans le cadre de l'économie moderne.

Que de nouvelles charges soient instaurées (Loi de 1922 sur la réparation des accidents agricoles) que l'évolution du marché intérieur entraîne un remaniement des méthodes de culture ou un arrêt temporaire d'écoulement des produits; c'est dans le cadre de l'effort coopératif fixé par la loi de juillet 1900 que se créèrent les organismes de prévention ou de financement: les Caisses mutuelles agricoles contre les accidents du travail et les caisses de Crédit agricoles.

Henri LORMEAU.

..... (suite page 6)

Allo... Ici Kommandos!

A L'H.V. 90

L'élection de l'Homme de Confiance, le 26 Octobre 1941, marque le début d'une ère féconde dans la vie intérieure de notre Kommando. Les bonnes volontés furent immédiatement mises à contribution et une entreprise hardie fut envisagée: la constitution d'un groupe artistique. L'autorité Allemande mit à notre disposition un grand réfectoire qui, en quelques jours, fut transformé en salle de théâtre. Misant sur la confiance générale, il fut possible, grâce à des prêts généreux de nos camarades d'acheter des instruments pour nos 10 musiciens. Complétée par une sélection de chanteurs et de comédiens, notre troupe a, par ses exhibitions vraiment artistiques gagné la sympathie de notre Camp et celle des camarades des Kommandos voisins.

Par ailleurs, le sport fut en honneur cet automne. Quatre équipes de foot-ball furent créées. Le mauvais temps a, hélas, arrêté momentanément l'élan de nos sportifs juste à l'époque où un terrain de basket venait d'être aménagé. Ils continuent néanmoins, en attendant, de se tenir en haleine par des séances de culture physique.

Parallèlement, l'activité purement intellectuelle n'a pas été négligée. Notre bibliothèque est ouverte tous les jours et comprend plus de 300 volumes. Une deuxième grande salle (salle des cours) a été aménagée. Des cours de Français y sont organisés trois fois par semaine par des instituteurs; ils groupent les élèves en trois sections depuis les illétrés jusqu'au niveau du Cours supérieur. Nous avons aussi des cours de langues vivantes. Tous les jeudis soirs des conférences faites par des camarades groupent un auditoire de plus en plus nombreux et attentif.

L'ensemble de notre organisation est coordonné par un Comité d'organisation générale dont l'action a été approuvée à l'unanimité dans une réunion d'information tenue il y a quelques jours. Un Comité d'entraide aux nécessiteux lui est adjoint qui s'occupe des secours immédiats en nature à accorder aux camarades privés de colis tout en se faisant la collaborateur du Service de Secours de L'EQUIPE.

L'oeuvre de H.V. 90 peut se résumer dans ces trois mots: distraire, éduquer et secourir.

LES PREMIERS PAS DE L'ORGANISATION CORPORATIVE PAYSANNE FRANCAISE (Suite de la page 5)

Cette organisation corporative est arrivée dans certaines régions à un développement important très rapidement. Dans d'autres elle est encore à l'heure actuelle à l'état d'essais... Influence des chefs et des nécessités économiques. Dans l'ensemble elle a été lente et l'individualisme paysan a non seulement été un frein mais encore il a amené la chute de certaines organisations après quelques mois ou quelques années de fonctionnement.

Il a fallu coordonner aussi les efforts épars, les "fédérer". Il paraît que cette "cimentation" ait été la meilleure réalisation bien que la présence à l'échelon national de deux Fédérations n'ait pas été seulement une émulation mais aussi parfois la raison d'une zizanie dont les intérêts généraux de l'agriculteur eurent parfois à pâtir. Actuellement l'effort continue et des récentes lois tendent à consolider d'abord l'oeuvre existante en poussant plus avant l'unification des organisations coopératives. C'est ainsi qu'il n'existera plus qu'une Fédération Nationale groupant, par catégories, tous les organismes de mutualité.

Sur ces bases toujours mieux assises pourront se perfectionner et se développer des institutions qui ont fait leurs preuves et de la réussite desquelles dépendent l'organisation de la corporation paysanne et le bien être des agriculteurs.

H. L.

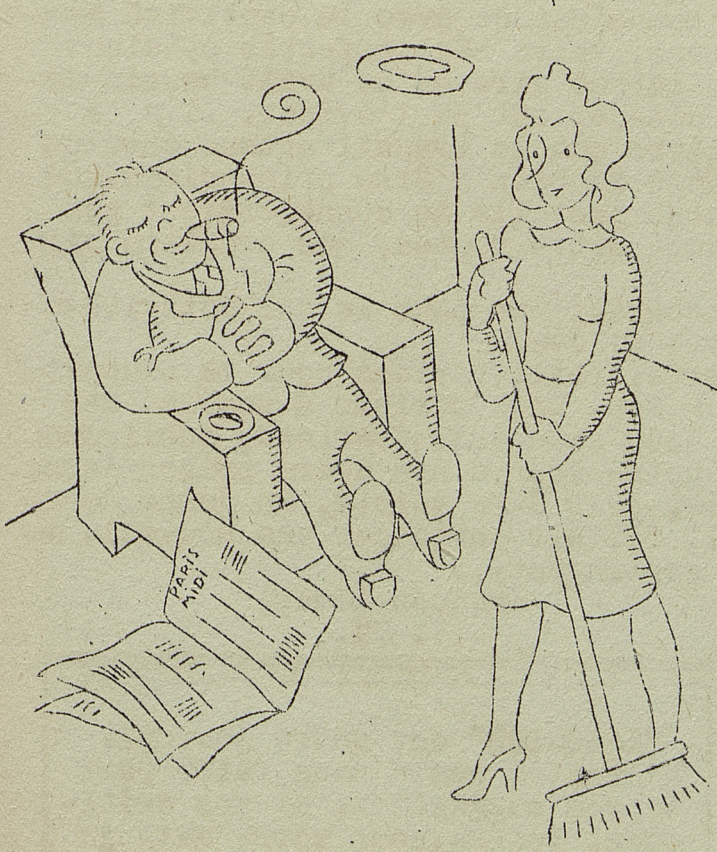
L'HUMOUR "GÉFANG"

par P. PÉRON:



ELLE M'AIME...
UN PEU...
BEAUCOUP...
PASSIONNEMENT...
PAS DU TOUT.

1940... 1941... 1942... 1943...



AVANT LA CAPTIVITÉ ET..... APRÈS

ELLE : " ET ENSUITE,
N'OUBLIE PAS LA LESSIVE
ET LE RACCOMODAGE!!

LA RELÈVE

Mais oui, pourquoi pas? Appelez-la relève des prisonniers, relève des barbelés, peu importe. Ce qui m'étonne, c'est qu'on y ait pas pensé davantage, ou que, si on y a pensé, on en ait guère parlé ni écrit. Pareille réserve n'a rien qui puisse étonner de la part de ceux qui sont en France, mais de la nôtre, elle me surprend un tant soit peu. Car enfin, quel est le rêve du prisonnier, le grand, l'immédiat, le n° 1? Ce n'est pas une devinette, c'est même plutôt une question oiseuse que je pose là car je vous entends tous répondre: "La Classe"! Et notre plus cher désir est de vivre ce rêve, de chercher, d'imaginer tous les moyens de la réaliser.

Pour cela, quoi de mieux que la relève, je vous le demande? La règle du jeu, je le sais, veut que, puisque nous sommes pris, nous le restions jusqu'à ce qu'elle permette de nous relâcher. Mais, cette règle, a-t-elle bien été toujours appliquée, et tels qui sont chez eux aujourd'hui n'ont-ils pas triché? Et puis, cette règle, j'ai comme une vague impression qu'elle est dépassée par la tournure de la partie, sa durée et son évolution; de plus, elle n'a pas toujours été respectée ces temps derniers, donc elle n'est ni intangible ni obligatoire, ni inviolable ni inviolée.

D'autre part, nous savons tous que cette guerre est une "drôle de guerre" (ce n'était pas un bobard); nous l'avons déjà vu et le voyons tous les jours. Ça ferait une drôlerie de plus, et on n'en est plus à les compter.

Alors, pourquoi n'enverrait-on pas un contingent pour nous remplacer? Nous, depuis 18 mois que nous sommes ici, nous en avons marre. Je sais bien qu'il ne faut pas compter sur la charité ni sur le dévouement volontaire des copains pour venir prendre notre place. Mais on a assez fait de mobilisations, partielles, générales, horizontales, verticales, déjà. On pourrait en trouver une, oblique, diagonale, quelque chose quoi! pour recruter le personnel nécessaire. En principe, furent faits prisonniers les moins trouillards, les moins bons coureurs, ou les moins veinards. Je me trompe peut-être, mais il me semble que ce serait une action de justice et d'égalité que d'envoyer faire connaissance avec la captivité ceux qui, mieux placés, plus chanceux que nous, voire même affectés spéciaux (il en faut, d'accord, mais je me suis laissé dire qu'on avait besoin de spécialistes en Allemagne), ceux qui, dis-je, ont pu l'éviter. Il y a des chômeurs en France, et des prisonniers que le travail attend chez eux; il y a des gens à qui ça ferait peut-être du bien d'être prisonniers. Que sais-je encore! Et qu'ils ne se plaignent pas: ils ne connaîtraient pas une période comme celle, héroïque et dure entre toutes, des premiers mois: Mai, Juin, Juillet etc... 1940.

En résumé, plus d'avantages que d'inconvénients pour la collectivité et les individus, à la réalisation de cette relève.

Et alors, nous retrouverions la liberté, retrouverions pour la plupart foyer, femme, enfants, le bonheur en un mot. Nous serions à nouveau des hommes. Nous recommencerions à vivre. Nous nous encroûterions, oublierions un peu vite le passé, et penserions à notre tour à nos chers prisonniers, un peu de temps à autre seulement comme, pour être quitte, on donne deux sous à la quête. Et 18 mois après, s'il fallait envisager une nouvelle relève, on trouverait bien un troisième contingent...

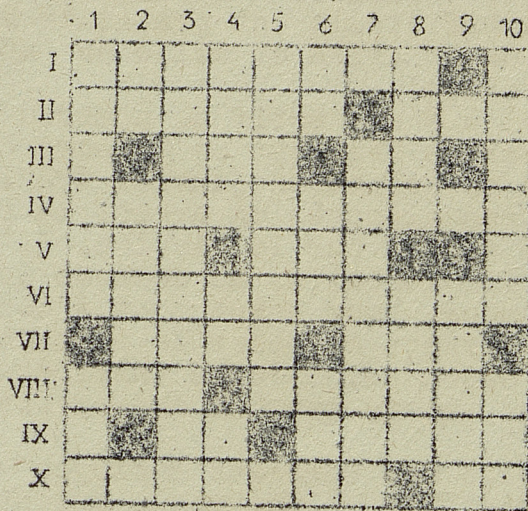
Jacques LIGER,
H.V. 71.

Les Hommes de Confiance doivent conserver la collection de "L'EQUIPE" afin de pouvoir se reporter, en cas de besoin, aux articles de l'Homme de Confiance Général et aux informations officielles.

"L'EQUIPE" est votre journal. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos critiques. Donnez-nous votre avis sur les articles insérés.

MOTS CROISÉS

par Templeux.



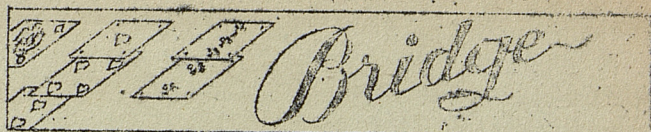
Horizontalement: 1-Indispensable à la paix du ménage. 2-Il y en a une dans les vies heureuses. Il nous met dans nos petits souliers. 3-Fin de participe. 2 lettres de Lepar. 4-Elles ne sont actuellement ni longues ni pénibles. 5-Onomatopée. Lettres qu'on trouve sur la pierre. 6-Charmé. 7-Excellent fromage. Qui a une robe rouge garnie de noir. 8-Devant un radical: nouvelle jeunesse. C'est là qu'on reçoit. 9-Lettre grecque. Dans la canne à sucre. 10-Luths. Venu au monde.

Verticalement: 1-Son coup peut bouleverser la vie entière. A nous. 2-Fin d'infinitif. Dans la poésie ancienne. 3-Accepterons de faire. 4-Il se noya parce qu'il croyait son fils mort. Participe gai. Note. 5-Pertes d'argent. 6-Chef lieu de canton. Le Ceylan ne peut plus nous en fournir. Prière. 7-Ecrits convenablement. 8-Il répond, mais ne parle pas. En Indochine. 9-Vêt un corps féminin. 10-Le Pape en a une en mains. Non secrète.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT:

Horiz^t: 1, Barbelés. 2, Ur, Amour. 3-Rit, Culté. 4-Ravi. Il. 5-Urbi, Grela. 6-Rias, Rivet. 7-GG, Osa. 8-Nuages, Ur. 9-Ie, On, Posa. 10-arba, Dose.

Vertic^t: 1-Bar, Ur, Nia. 2-irriguer. 3-Rutabaga. 4-BR, Vis, Goa. 5-En. 6-Lac, Gros. 7-Emu, ris, Po. 8-Sol, Eva, Os. 9-Utile, Usé. 10-Relatera.



SOLUTION DU PROBLEME N° 8:- Sud ayant joué R de coeur constate, en voyant le mort, qu'il ne reste plus dehors qu'un seul coeur. Il rejoue donc son As (où N défausse 4 de carreau) et son valet. Sur le valet, N qui n'a aucune défausse intéressante à faire et sait que E va couper (E en effet a joué la D de coeur sur le R de S) coupe du 10, dont il n'a que faire. Si E surcoupe, S fera son 9 d'atout. Si E ne surcoupe pas, la levée est pour N. Comme N fera encore son A de Tr., il y aura forcément 1 levée de chute.

Conclusion: Lorsque vous n'avez rien à faire de vos atouts et que le joueur qui vous suit va couper, obligez-les à couper d'un gros atout en coupant vous-même le plus fort possible devant lui.

PROBLEME N° 9.-

♠: A, R, V, 9, 8

♥: 6, 5, 4

♦: D, 5, 4,

♣: D, V,

♠: D, 4, 3, 2

♥: 3, 2

♦: V, 3, 2

♣: A, 4, 3, 2

♠: 7, 6

♥: R, D, 10, 9, 8, 7

♦: A, R, 10

♣: R, 5

♠: 10, 5

♥: A, V

♦: 9, 8, 7, 6

♣: 10, 9, 8, 7, 6,

Enchères: N: 1 Pl., E: 2 coeurs, S passe, O: 3 coeurs.- N passe, E: 4 coeurs. Tour le monde passe. Comment le coup doit-il se jouer?

PERMUTATION:- Camarade français, transplanté en Autriche, offre gracieusement (raisons de famille), sans rémunération aucune contre affectation spéciale ou situation même inférieure en France. Place stable, rémunératrice dans grosse culture. Contrat, engagement, indemnités diverses, nourriture, logement, blanchissage, distractions largement assurés.

Convientrait particulièrement à jeune homme ou célibataire, technicien ou stratège, actif, volontaire, entreprenant, aimant aventure. Vie saine et sportive, très goût du siècle.

Faire offre à D. LE GUILLIOU, 71874, Kommando A - 769/L.

Les Conseils du Toubib en K. G.

LA RESPIRATION ARTIFICIELLE.-

Traitement essentiel des diverses asphyxies (pendaison, strangulation, électrocution, submersion) la respiration artificielle est pratiquée suivant deux méthodes principales: la méthode de SCHAEFFER et celle de LABORDE. Je pense qu'il est utile de vous les décrire;

1^e- Méthode SCHAEFFER. Elle date de 1904 et a à son actif de nombreux succès. Aussi dès 1924 elle a été adoptée par le Régiment de Sapeurs-Pompier de Paris et officiellement préconisée en France en janvier 1927. L'accidenté est étendu sur le ventre, les bras allongés en avant, la tête tournée de côté. Le sauveteur se place à cheval sur la victime. Il applique ses mains à plat au niveau de la région lombaire, au dessous des dernières cotes et au dessus des cotes iliaques. Deux temps sont à considérer: a) Temps expiratoire: se pencher en avant et peser de tout son poids les bras restant allongés. Pose deux secondes. b) Temps inspiratoire: se redresser en venant s'asseoir sur ses talons tout en conservant ses mains en place. Pose deux secondes.

2^e- Méthode LABORDE. Préconisée en 1894 elle est rarement employée seule; le plus souvent un aide l'effectue pendant que le sauveteur exécute la précédente. Elle consiste à saisir la langue de la victime avec un mouchoir et à la tirer sans brutalité hors de la bouche; ceci est le temps inspiratoire. Puis on refoule la langue dans la cavité buccale, c'est le temps expiratoire. La durée de chaque temps est de deux secondes environ.

En général ces méthodes permettent de réanimer les asphyxiés en 15 à 20 minutes; toutefois il est des cas où il faut les continuer pendant plusieurs heures avant d'obtenir la reprise des mouvements respiratoires spontanés.

Docteur KANY,
Médecin des Troupes Coloniales.

Nouvelles Brèves

-Une exposition d'oeuvres des prisonniers belges aura lieu à Bruxelles. Que les artistes et amateurs n'envoient leurs travaux par l'intermédiaire de leur chef de poste à l'adresse suivante: Kommandantur des Stalag XVII A, Abteilung-Betreuung. J. LECLERCQ.

-BIBLIOTHEQUE.- Il est recommandé aux Hommes de Confiance de ne pas échanger avec des équipes de travail voisines, les livres de la Bibliothèque qu'ils détiennent. Tout changement de lot doit se faire par l'intermédiaire du Stalag.

Il est rappelé que chaque lot de livres forme une unité d'envoi et d'échange. Pour simplifier le travail du bibliothécaire qui dispose de 6000 livres répartis en 300 lots il faut envoyer le lot complet avec un inventaire. La vérification, l'échange seront plus rapides.

Les lecteurs doivent tenir compte qu'il y a plus de 1200 Kommandos à satisfaire.

R. BERARD.

AVIS.- Les comédiens professionnels ou semi-professionnels peuvent adresser à L'EQUIPE leurs nom, numéro et références par l'intermédiaire de leur chef de Kommando.

-La neige ayant empêché depuis le 15 tout trafic entre le Camp et la gare, les expéditions de colis dans les Kommandos ont dû être suspendues. Que nos camarades ne s'inquiètent donc pas du retard de leurs colis.

-Pour les réclamations au sujet des mandats expédiés en France, écrire par l'intermédiaire de votre Kommando à: Gruppe Verwaltung, M. Stammlager XVII A, Kaisersteinbruck, qui répondra.

-Les peintres, dessinateurs, sculpteurs, graveurs, sont priés d'envoyer à la Rédaction de L'EQUIPE leurs nom, prénom et matricule. Ils sont également priés de faire connaître s'ils disposent de travaux exécutés au cours de leur captivité.

LE MOT DE L'AUMONIER

Deux bonnes nouvelles, mes chers amis!

Les vingt quatre prêtres, arrivés en décembre pour le service de l'aumônerie et retenus au Camp depuis ce temps par une consigne malencontreuse, sont partis ou vont partir rejoindre leur poste sur le territoire du XVII A. Ils seront placés dans les Kommandos les plus importants pour y exercer leur ministère sacerdotal. C'est la réponse, tardive mais effective, aux nombreuses lettres réclamant le secours religieux, aux plaintes de rentrants, heureux de retrouver dans la baraque chapelle du Stalag la messe du dimanche et les prières en commun, mais inquiets de retomber, avec le prochain retour au travail, dans la même privation.

Vos camarades prêtres, prisonniers comme vous, partent, je puis vous l'assurer, heureux de vivre au milieu de vous votre vie de Kommando, prêts à vous aider à supporter patiemment et chrétiennement l'épreuve qui se prolonge et qu'ils partagent avec vous, ardemment désireux de vous apporter les consolations de leur ministère dont vous avez été privés si longtemps. Accueillez-les avec toute votre sympathie! Toutes mes félicitations et mes remerciements à ceux de l'Action catholique qui ont su avec courage et malgré les difficultés leur préparer la tâche en entretenant l'esprit de charité dans la prière commune et dans les réunions de chaque dimanche!

Tous, hélas! n'auront pas encore leur aumônier attitré. Toutefois les Kommandos de moindre importance pourront avoir le dimanche la visite du prêtre qui résidera dans le voisinage.

La fête de Pâques vers laquelle nous courons est une excellente occasion. Et puis il faut répondre au souvenir pieux qu'on nous conserve dans le pays lointain. La France ne nous oublie pas. Que de foyers se sont déjà concertés avec le père prisonnier pour faire la prière familiale à la même heure que lui, dans sa baraque. Et voici que, dans un domaine plus vaste, les diocèses ont adopté chacun un camp de prisonniers qui sera comme la paroisse exilée avec laquelle on ne perdra pas le contact spirituel.

C'est la deuxième bonne nouvelle, mes chers amis: le diocèse de Chartres a accepté le parrainage de notre Stalag. Déjà, officieusement, par un camarade chartrain, nous avons su qu'une journée de prières et de charité avait été organisée le 30 Mai 1941 à la Cathédrale de Chartres en faveur des prisonniers du XVII A: "prières ferventes, disait-on, unies aux nôtres dans un même sentiment de confiance pour que Dieu daigne hâter le retour des absents et leur donner le courage et la patience de supporter l'épreuve".

Tout récemment, un magnifique envoi nous a officiellement avertis de cette adoption de choix. De Chartres nous sont arrivés, chapelets, médailles, linge d'autel et surtout une statue de Notre-Dame de sans-terre, réplique de celle que l'on vénère au sanctuaire de la cathédrale. Les camarades du Camp ont pu assister le dimanche 15 février à la bénédiction solennelle de cette image de la Vierge qui occupe désormais la place d'honneur dans notre chapelle et, jusque dans les Kommandos lointains, je vous fait part de cette parenté spirituelle qui s'est établie, très étroite, entre Chartres et nous.

En votre nom à tous, j'ai remercié l'Evêque du diocèse qui a bien voulu nous adopter, lui promettant que nous ne resterions pas étrangers à cette communauté d'intentions et de prières et que nous saurions maintenir la liaison silencieuse dans le sacrifice de chaque jour.

Que Notre-Dame de Chartres protège tout le diocèse: ceux qui restent au pays, à l'ombre de l'incomparable cathédrale et ceux qui forment ici la lointaine paroisse de captivité!

J. M. CLABAUT.

L'HOMME DE CONFIANCE BELGE

Au moment où paraissait le précédent numéro de L'EQUIPE, je recevais 432 colis de Noël et Nouvel An des Secrétaires Généraux. Ils ont été immédiatement répartis dans le Camp et tous les Kommandos qui me sont connus. J'ai remercié en votre nom à tous la Croix Rouge belge du gros effort qu'elle a fourni pour recueillir tant de bons produits en témoignage de leur souci de nous venir en aide. Nous lui en sommes reconnaissants. Mais n'oublions pas que nous n'avons pas que des droits à invoquer, des exigences à proclamer, nous avons aussi des devoirs impérieux envers la communauté belge et les familles de nos camarades.

Le 31 décembre 1941, j'ai envoyé en Belgique le 1er montant de vos cotisations: 6250 francs. C'est bien et j'en étais tout heureux mais j'estime que ce n'est pas assez! Il y en a encore trop qui manifestent envers cette initiative, une indifférence bornée ou un égoïsme scandaleux. Chose curieuse, ce sont précisément ceux-là les premiers à réclamer des avantages et à se plaindre qu'ils sont délaissés! Ne voient-ils pas que si tout le monde était comme eux, il n'y aurait pas un grain de générosité sur toute la terre et qu'ils auraient beau implorer et supplier, ils ne recevraient jamais la moindre faveur de coeurs aussi sages que les leurs.

Certains envoient intégralement leur salaire à leur famille. Très bien! Mais combien y en a-t-il qui ne pourraient pas réserver 50 pfennigs chaque mois pour des femmes et des enfants de prisonniers comme eux, mais qui souffrent plus qu'eux? Je sais bien que notre sort est loin d'être enviable, mais au lieu de nous recroqueviller sur nous-mêmes, sachons regarder autour de nous et secourir des misères plus grandes que les nôtres. Imaginez-vous l'angoisse que vous éprouveriez si vous saviez que votre famille souffre de la faim et du froid, que la santé et l'avenir de vos enfants sont gravement compromis par une sous-alimentation prolongée - et de telles situations existent! - Imaginez-vous la joie que vous éprouveriez en apprenant qu'ils sont secourus et aidés.

Le Secours d'Hiver distribue aux enfants des aliments reconstituants: vitamines, sardines, chocolat etc... Le Général SIX, nous remerciant par notre participation, écrivait: "Soyez sans crainte au sujet de vos familles: le Secours d'Hiver ne les oublie pas et a déjà dépensé plus de 16 millions pour les Anciens Combattants et leurs familles".

Nous devons les aider à continuer dans cette voie! Mes chers camarades je ne considère pas notre participation à cette grande oeuvre d'entraide comme une "libéralité", une "générosité": c'est pour nous un devoir. Que chacun fasse son devoir et nous ferons ainsi renaître l'espérance au coeur de centaines de nos camarades qui se morfondent en pensant au sort de leurs familles et nous aurons rendu un peu de joie à de multiples foyers d'où le souci du lendemain avait chassé le sourire.

Ce que certains ont fait magnifiquement, pourquoi tous ne le feraient-ils pas? Je ne peux citer tous les Kommandos qui mériteraient d'être félicités pour leurs initiatives. Je citerai cependant le A-1148-GW avec Oscar Deknop pour sa belle réalisation de Noël. Ce que je voudrais, c'est réaliser l'unanimité autour de cette grande oeuvre et je souhaiterais ne rencontrer aucune exception, aucun abstentionniste.

C'est aux Hommes de Confiance des Kommandos surtout que je m'adresse car ce sont eux qui ont la responsabilité de leurs camarades de travail, c'est à eux de faire preuve de bonne volonté, d'intelligence et d'initiative; sinon, ils ne sont pas à leur place. Et je leur demande:

- de percevoir régulièrement les cotisations de leurs camarades, chaque mois à une date fixe;

- de mentionner clairement sur le bordereau d'expédition qu'il s'agit du: "Secours d'Hiver Belge".

Merci pour tous vos efforts. C'est pour une grande oeuvre.

Jules LECLERCQ,
51,558.

LA MISSION FRANÇAISE

AU STALAG XVII A

Vendredi 6 février, 2 délégués de la Mission Française de Berlin, le Capitaine de la CHAPELLE et le Lieutenant JARRY, sont venus visiter le Stalag.

Monsieur le Colonel Commandant le Camp, toujours très compréhensif, avait facilité avec bienveillance la tâche des délégués. Mais le peu de temps qu'ils avaient à nous accorder ne leur permettait pas de recevoir les doléances individuelles; aussi se dirigèrent-ils immédiatement vers le bureau de l'Homme de Confiance. Rapidement le programme fut fixé et tandis que le capitaine de la CHAPELLE sortait visiter le Camp au point de vue matériel, le lieutenant JARRY demeurait avec René BELLE et s'entretenait avec lui et les rédacteurs de L'EQUIPE, de la France et de notre Maréchal. Le médecin capitaine des troupes coloniales KANY, le médecin capitaine PROST et le médecin lieutenant VELLY, assistaient à la réunion, ainsi que l'aumônier catholique du Camp: Monsieur CLABAUT.

Le Capitaine de la CHAPELLE, accompagné par l'adjudant chef SARTHOU et par le maréchal des logis LEGER, secrétaires de l'Homme de Confiance, parcourut le camp, visita les baraques, s'enquérant des conditions de logement et d'hygiène de nos camarades, de l'état de leur habillement et des possibilités de distractions. Revenu au bureau de l'Homme de Confiance, il traita des différentes questions relatives à des cas individuels et à diverses catégories pouvant espérer un rapatriement éventuel et dont la solution est donnée dans le communiqué.

De son côté, le lieutenant JARRY entretint quelques-uns de nos camarades, de la France, de sa situation matérielle actuelle, de sa politique intérieure et de l'orientation de sa politique extérieure. Il parla de l'oeuvre accomplie par le Maréchal et de la volonté de plus en plus unanime du pays de le suivre fidèlement. Le Maréchal compte sur les prisonniers, objet de sa constante sollicitude. Il sait qu'en dépit de la captivité, et peut-être même par l'effet de celle-ci, la discorde a fait place à l'esprit de solidarité et de camaraderie dont la France a tant besoin. A ce point de vue le lieutenant JARRY fut l'interprète de notre Maréchal pour féliciter les rédacteurs de L'EQUIPE de la belle oeuvre entreprise par la Caisse de Secours dont l'organisation peut servir de modèle.

Avant de quitter le Camp, le capitaine de la CHAPELLE prononça devant nos camarades réunis à la salle des fêtes, une courte allocution. Un ban en l'honneur du Maréchal clôtura la cérémonie.

Les délégués de la Mission Française avaient tenu à consacrer 2 jours sur 3 de leur tournée à voir les Kommandos, car ils savent combien leur passage est un puissant réconfort pour nos camarades qui travaillent et sont parfois un peu isolés. Ces visites eurent lieu samedi 7 et dimanche 8; grâce à l'autorisation spontanément accordée par Monsieur le Colonel Commandant le Camp, l'Homme de Confiance put les accompagner pendant la première journée. Il était évidemment impossible de passer partout: force fut de s'en tenir aux principaux Kommandos où avaient été conviés les Hommes de Confiance des équipes de travail du même secteur. Là encore les délégués s'enquirent des conditions matérielles, répondirent à de nombreuses questions concernant des situations personnelles ou des cas généraux, parlèrent du pays et de son chef, des qualités dont chaque Français doit continuer à faire preuve malgré la captivité.

Que la troisième visite de la Délégation française soit pour nous matière à réflexion. La France n'oublie pas ses fils et l'oeuvre de la Mission en est la preuve quotidienne. Mais celle-ci n'a pas seulement une tâche matérielle: elle nous apporte aussi la voix du pays et de son chef; elle nous fait connaître ce qui est fait pour nous et nous invite à garder intactes nos énergies, à réaliser dans le Camp et dans tout Kommando jusqu'au plus petit et au plus isolé, cette communion de pensée, cet esprit de camaraderie dont les résultats peuvent être si féconds pour nous tous et pour notre patrie.

René BELLE.

COMMUNIQUÉS

1 - Cultivateurs: Beaucoup de camarades reçoivent de chez eux des certificats attestant leur qualité de cultivateur. Ils nous les adressent en vue d'obtenir leur libération. Nous ne pouvons rien faire pour eux:

a) parce que les cultivateurs n'entrent pas dans la catégorie des prisonniers susceptibles d'être rapatriés;

b) parce que toutes les demandes de libération quelle qu'elles soient ne peuvent être faites que de France et adressées: Pour la zone non occupée: à Monsieur le Général BESSON, Direction du Service des Prisonniers de guerre, 52 Avenue Foch à LYON; pour la zone occupée: à Monsieur le Contrôleur d'Armée BIGARD, sous-directeur, Chef du Service des Prisonniers de Guerre, 231 Boulevard St Germain, PARIS.

Donc à l'avenir inutile de nous envoyer des certificats d'agriculteurs, ils ne peuvent nous servir à rien.

2 - Civils faits prisonniers en tant que militaires: Doivent apporter la preuve qu'ils n'ont jamais appartenu à l'Armée, par toutes justifications en leur pouvoir. Les affectés spéciaux doivent produire le fascicule bleu qui a dû leur être délivré lors de leur renvoi dans l'entreprise qui les avait réclamés.

3 - Anciens combattants: Doivent avoir servi comme militaire dans une unité combattante, avant le 11 Novembre 1918 (Appelés ou engagés volontaires):

4 - Marins: Certains marins ont été rapatriés. Pour l'instant ces rapatriements sont clos. Si les rapatriements reprennent, les marins seront rappelés par listes nominatives établies par le Ministère de la Marine.

5 - Militaires faits prisonniers après avoir été démobilisés: Doivent avoir sur eux une pièce attestant qu'ils ont été régulièrement libérés, par un centre mobilisateur ou un dépôt liquidateur. Les pièces de libération signées soit par le colonel commandant le régiment ou un officier quel que soit son grade ou sa fonction (corps de troupe, gendarmerie, santé etc...) ne sont pas valables.

6 - Tournées de l'Homme de Confiance dans les Kommandos, avec les vivres de la Croix Rouge: du premier février au 15 février, 105 Kommandos ont été servis.

7 - Prisonniers qui ont des parents volontaires pour la légion anti-bolchevique: Aucun rapatriement n'a été prévu pour les parents de volontaires de la légion anti-bolchevique.

8 - Douaniers: Les douaniers formant un corps militarisé ont été faits régulièrement prisonniers. Certains de ces camarades ont bénéficié de rapatriements anticipés; ceci, à la suite de négociations entre l'Administration des Douanes et les Autorités Allemandes, et pour parer aux besoins les plus urgents de certains services. Les rapatriements sont faits selon des listes nominatives établies en France par l'Administration intéressée et soumises aux Autorités Allemandes.

Il en est de même pour les gendarmes, gardes-forestiers, marinières, cheminots, pompiers et fonctionnaires divers.

9 - La Fraternité de Guerre de Rabat demande aux prisonniers nécessaires avec lesquels elle est en relations et auxquels elle envoie des colis, de lui en accuser réception de chaque colis reçu en mentionnant le numéro inscrit en haut et à gauche de l'étiquette.

L'HOMME DE CONFIANCE BELGE COMMUNIQUE.....

Les Belges qui désirent recevoir un colis individuel de linge peuvent me remettre une étiquette rose. Je dois les transmettre toutes en bloc à la Croix Rouge après contrôle. Le Comité nous prévient que toutes les étiquettes qui lui parviendraient isolément seraient renvoyées au Camp.

